



Rencontre d'information sur le REM à Pierrefonds-Roxboro – Faits saillants et réponses aux questions

Date et heure : 29 mars 2022, 18h30 à 20h30

Lieu : En ligne, via la plateforme icastPro

Faits saillants de la rencontre

- 427 participants
- Une trentaine de questions reçues en avance et posées lors de la soirée
- Environ 140 questions et commentaires reçus par écrit pendant la soirée
- Une question posée à l'oral
- 3 intervenants présents pendant la séance d'information et la période de questions :
 - o Giovanni Cipolla, chef antenne Deux-Montagnes, NouvLR
 - o Nicolas Deschatelets, conseiller relations avec la communauté, REM
 - o Jean-Philippe Pelletier, Directeur réalisation Deux-Montagnes, REM
 - o Pierre Guillot-Hurtubise, facilitateur

Déroulement de la rencontre :

- Présentation sur le REM et les travaux
- Période de questions : réponse aux questions reçues d'avance et à celles posées par les participants lors de la soirée (par le biais d'un module de questions offrant la possibilité de prendre parole).

Contenu de la présentation :

- Mise en contexte
- Le REM à Pierrefonds-Roxboro
- Travaux en cours et à venir en 2022
- Travaux de construction de la structure aérienne
- Outils de communication

Sujets principaux lors de la période de questions :

- Les hauteurs et la configuration des voies ferroviaires (nouveaux viaducs et structure surélevée)
- Les travaux et mesures d'atténuation
- Les murs antibruit permanents
- La période d'opération du REM

Documentation

L'enregistrement vidéo de la séance d'information et la documentation présentée pendant la soirée sont disponibles au lien suivant : <https://rem.info/fr/evenements/rencontre-dinformation-virtuelle-pierrefonds-roxboro-sunnybrooke>

Réponses écrites

Un volume important de questions a été posé lors de la soirée et notre équipe n'a pu répondre à toutes les questions. Nous répondons ci-dessous à toutes les questions laissées en suspens. À noter que les questions similaires ont été regroupées pour faciliter la lecture du document.

Est-ce que vous allez verdir sous la structure? Allez-vous la clôturer aussi?

- Le dessous de la structure aérienne sera verdi
- Nos équipes procèdent actuellement à l'analyse de cette question, nous mettrons à jour l'information lorsque la décision sera prise.

Y aura-t-il des bornes de recharges pour voitures électriques au stationnement de la gare Roxboro-Pierrefonds, et si oui, combien?

- À la station Pierrefonds-Roxboro, 15 cases de stationnement avec bornes de recharge pour voitures électriques sont prévues. Les bornes de recharge envisagées sont de niveau 2, soit 240 volts. Pour la station Sunnybrooke, 10 cases de stationnement avec bornes de recharges sont prévues.

Il est évident que 90 % des personnes qui monteront à bord du REM seront debout. Veuillez tenir compte des personnes de petite taille qui ne peuvent pas atteindre les barres hautes ou s'agripper confortablement aux poignées en caoutchouc, et prévoir un plus grand nombre de barres pour se tenir. La conception actuelle n'est pas inclusive et ne tient pas compte du confort et des besoins des femmes et des jeunes.

- Les voitures du REM ont été conçues pour répondre à des exigences spécifiques en matière d'accessibilité.
- Une maquette virtuelle et une maquette aux dimensions réelles ont été reproduites à Montréal et testées avec plusieurs personnes à mobilité réduite afin de s'assurer que le tout soit conforme avant la fabrication. Huit espaces dans une rame de quatre voitures seront réservés pour les gens à mobilité réduite ou disponibles pour les poussettes, les bagages ou les vélos. Enfin, les couleurs ont été choisies pour jouer sur les contrastes et rendre des éléments facilement identifiables pour les personnes présentant des

difficultés visuelles, par exemple E71a délimitation des portes (vert foncé) ou les barres d'appui (jaune fluo).

- Une actualité est également disponible sur notre site internet à ce sujet : <https://rem.info/fr/actualites/rem-capacite-places-assises-demelons-les-chiffres>

Que prévoyez-vous pour assurer la sécurité des usagers du transport collectif dans les espaces intérieurs des stations, en particulier pour les femmes qui se déplacent seules le soir?

- 95 % des espaces intérieurs des stations du REM sont couverts par des caméras de surveillances reliées au centre de contrôle où des employés sont attirés à la sécurité des usagers du REM. Des caméras sont également installées dans les voitures du REM. Des équipes circuleront dans les stations et dans les trains afin d'assurer la sécurité des passagers.
- Les gens auront la possibilité de communiquer en tout temps avec le centre de contrôle via des interphones dans les voitures du REM

Plusieurs arbres ont été enlevés de la zone située entre Sunnybrooke et À-Ma-Baie. Le moins que l'on puisse dire, c'est ce que n'est pas agréable à regarder et il y a beaucoup moins d'intimité. Envisage-t-on de reboiser cette zone précise? En outre, est-il prévu d'accroître l'intimité dans cette zone afin de protéger nos maisons du passage du REM, étant donné que la plateforme est surélevée?

- Pour effectuer nos travaux, il est parfois nécessaire de dégager l'espace de travail des obstacles présents (ancienne clôture, végétation, etc.). C'est notamment ce qui est arrivé dans votre secteur. Notre objectif est de couper le moins d'arbres possible, et dans le respect des meilleures pratiques de l'industrie. C'est pourquoi, avant d'effectuer toute opération de coupe, une inspection est réalisée par nos experts afin de valider le statut des arbres en conflit et qu'une coordination est fait avec les équipes en charges de ces travaux.
- Il n'y a aucune compensation pour la coupe de ces arbres puisqu'ils sont situés à l'intérieur de l'emprise ferroviaire. Par contre, nous avons également pris des engagements concernant le reboisement à 110 % des zones de travail temporaire qui prévoient le remplacement des arbres coupés, une fois les travaux complétés. Des discussions auront lieu avec les arrondissements et municipalités concernées afin d'identifier les sites où ces arbres pourraient être replantés. De plus, nous avons un partenariat avec le Jour de la Terre, qui prévoit la plantation de 250 000 arbres dans la région métropolitaine, soit l'équivalent des parcs Mont-Royal et Jeanne-Mance réunis. Cet engagement pris dès 2016 se concrétise déjà et à l'heure actuelle, plus de 150 000 arbres ont déjà été plantés. Cet engagement vise à compenser les impacts de nos travaux préparatoires, mais aussi l'émission de gaz à effet de serre reliés aux activités de chantier du REM.

Est-ce que je pourrai me rendre de Sunnybrooke à l'aéroport en empruntant le REM?

- Pour rejoindre la station de l'aéroport, vous devrez faire un changement de direction à la station Bois-Franc afin de prendre le REM en direction de l'aéroport.

Jusqu'à quand allez-vous utiliser l'accès de la rue du Celtis pour accéder à votre chantier?

- L'accès chantier créé sur la rue du Celtis vise à permettre la coordination logistique des travaux de l'emprise ferroviaire entre le boul. des Sources et la rivière des Prairies. Celui-ci sera en fonction en 2022, et ce jusqu'à la fin des travaux prévus dans le secteur.

Que ferons-nous lors des travaux qui seront 24h sur 24 ? Surtout pour dormir, vivre et travailler ?

- Des travaux de nuit sont effectivement prévus pour l'installation des voussoirs de la structure aérienne avec la poutre de lancement. Les travaux de la poutre ne seront pas bruyants en soi. Par contre, pour des raisons de sécurité, une alarme se déclenchera lorsque la poutre sera en mouvement. D'après les analyses effectuées par nos acousticiens, le périmètre d'impact du bruit causé par l'alarme se limite aux résidences situées le long de l'emprise ferroviaire. C'est pourquoi certaines personnes ont été contactées pour leur offrir une mesure d'atténuation spécifique.
- En journée, les cibles de bruit seront respectées, même avec le fonctionnement de l'alarme. Enfin, l'objectif reste de réaliser ces travaux rapidement pour limiter l'impact auprès du voisinage. Il faut 2 jours en moyenne pour compléter une travée. Pour le moment, seuls les résidents à l'est de la station de Pierrefonds-Roxboro, vivant le long de l'emprise ferroviaire et à l'intérieur du périmètre déterminé, ont été rencontrés. Une rencontre aura lieu prochainement avec les résidents à l'ouest de la station Pierrefonds-Roxboro.

À quoi sert le ponceau sur le ruisseau Bertrand? Quand verrons-nous la structure du REM?

- Les travaux en cours pour le ponceau Bertrand visent à renforcer le ponceau existant qui passe sous les voies du REM. Celui-ci permet l'écoulement du ruisseau Bertrand qui chemine dans le secteur.
- En parallèle, un passage faunique a été joint au ponceau pour faciliter la circulation de la faune locale.
- Les travaux du REM vont se poursuivre dans le courant de l'année 2022, notamment avec l'installation des rails et la finalisation du viaduc Alexander

Nous avons tous des arbustes pour préserver notre intimité. Alors, comment se fait-il que le REM ne remplace pas les arbustes qui ont été enlevés?

- Il n'y a aucune compensation pour la coupe de ces arbres puisqu'ils sont situés à l'intérieur de l'emprise ferroviaire.

Suite à la mise en opération du REM, est-ce que des voies réservées au covoiturage et aux véhicules électriques seront mises en place sur les grands axes routiers pour favoriser l'usage de ce nouveau mode de transport?

- Cette question est de compétence municipale. Merci de communiquer avec la ville de Montréal ou la ville de Dollard-des-Ormeaux

Le nouveau train sera-t-il plus bruyant que l'ancien ?

- Le bruit du REM en opération est régi par les normes comprises dans le décret environnemental. Une modélisation sonore a été réalisée sur l'ensemble du tracé du REM pour identifier les secteurs où des mesures d'atténuation sont requises, en fonction du cadre réglementaire provincial applicable (la Politique sur le bruit routier du MTQ pour le

passage des voitures). Le programme de suivi sonore nous permettra de vérifier la performance des mesures d'atténuation, et mettre en place des correctifs au besoin. Le niveau de bruit varie en fonction de plusieurs éléments propres aux différents secteurs, dont la topographie, le milieu bâti, le type de sol, le réseau routier, etc. À cela s'ajoute aussi les infrastructures du Projet REM (tracé, élévation, structures, etc.) et le bruit provenant des équipements du matériel roulant. Il est important de noter que plusieurs sources de bruit ferroviaire seront moins bruyantes avec le REM, notamment la propulsion du moteur, les ventilateurs d'aération/refroidissement, le frottement des roues/rails, le grincement des roues/rails. Par ailleurs, d'autres sources de bruit ne seront plus présentes telles que le frottement des disques de freinage, le sifflet d'entrée en gare, l'alarme de passage à niveau. Pour en savoir plus sur le bruit en opération <https://rem.info/fr/bruit-vibration-operation>

Pourquoi les stations Sunnybrooke et Pierrefonds-Roxboro n'ouvrent pas en même temps, elles sont proches et sur l'île de Montréal.

- Une des principales raisons est la présence de la jonction de l'Ouest, entre le secteur du Bois-de-Saraguay et le boulevard Toupin. Cette structure importante du réseau permet aux voitures provenant des antennes YUL-Aéroport-Montréal-Trudeau, Anse-à-l'Orme et Deux-Montagnes de rejoindre le tronçon central. Ainsi, l'ouverture de l'antenne de l'Anse-à-l'Orme au printemps 2024 en plus de l'ouverture de la station Sunnybrooke permettra aux équipes d'assurer la fiabilité de cette importante structure en prévision de l'ouverture des stations de l'antenne Deux-Montagnes prévue à l'automne de la même année.

Combien de places de stationnement et de bornes de recharge seront offertes à la station Sunnybrooke du REM pour les propriétaires de voitures hybrides et électriques? Combien de places pour personnes handicapées sont prévues dans les stationnements de la station Sunnybrooke du REM?

- Station Pierrefonds-Roxboro : nombre similaire à aujourd'hui (environ 860 places) incluant 8 cases pour accès universel, 75 cases réservées pour le covoiturage et 15 cases avec bornes de recharge pour les voitures électriques
- Station Sunnybrooke : nombre similaire à aujourd'hui (environ 505 places) incluant 9 cases pour accès universel, 51 cases réservées pour le covoiturage et 10 cases avec bornes de recharge pour les voitures électriques

En ce qui concerne les travaux de construction passés (été 2021) : pendant les opérations de forage géotechnique et de battage de pieux, je travaillais de la maison, au sous-sol. Les vibrations étaient très perceptibles, particulièrement lors de l'installation des pieux, et constantes sur une période de plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Ma maison est située à environ 200 mètres des voies sur la 5e Avenue Sud.

- En 2021, les travaux de construction des piliers de la structure aérienne ont effectivement eu lieu. La méthode de construction des fondations de ces derniers a effectivement généré un niveau de vibration plus important que le reste des activités. Toutefois, compte tenu de la distance entre la zone des travaux et votre adresse, il est peu probable que les travaux soient à l'origine des fissures constatées.
- Plusieurs mesures de prévention et de suivi ont été mises en place pour contrôler et gérer ces vibrations (ex: sismographes, inspections préliminaires des résidences, etc).

Votre résidence se situant à l'extérieur du périmètre d'inspection prévu dans le cadre des travaux, il n'y a pas eu d'inspection avant-travaux.

- Au final, aucune anomalie n'a été enregistrée par nos outils de suivi des vibrations émises durant les travaux, et donc susceptible de causer des dommages à votre résidence. Toutefois, vous pouvez toujours nous contacter à l'adresse suivante : info@rem.info afin que notre équipe puisse vous fournir les informations en lien avec notre processus de réclamation, si vous considérez que les dommages causés à votre résidence sont liés au chantier du REM.

Sur l'antenne Deux-Montagnes, surtout dans le secteur Roxboro, où seront situés les murs antibruit ?

- Il est possible de consulter l'information ici : <https://rem.info/fr/bruit-vibration-operation>

J'aimerais louer des places de stationnement pour nos voitures électriques à l'entrée des quais d'embarquement des passagers à la station Sunnybrooke du REM. Est-ce possible? Si oui, à quelle ressource immobilière faut-il s'adresser pour obtenir le prix demandé par le REM pour la location ou l'achat de places de stationnement d'énergie verte?

- L'appel d'offres en cours afin de déterminer la compagnie responsable de la gestion des stationnements. Restez à l'affût de nos médias sociaux afin de connaître l'avancement de ce dossier.

Quelle quantité de pollution lumineuse supplémentaire sera émise par l'éclairage le long de la ligne de train?

- Il n'y a pas de phare sur les voitures du REM ni d'éclairage le long du réseau. Des indicateurs de direction sont présents sur les voitures du REM, un indicateur blanc à l'avant et un indicateur rouge à l'arrière.

Combien de panneaux solaires seront installés sur les stations Pierrefonds-Roxboro et Sunnybrooke du REM et les quais d'embarquement des passagers? Quelles sont les prévisions quant à la quantité d'énergie solaire produite par les voies, les stations et les quais d'embarquement des passagers Pierrefonds-Roxboro et Sunnybrooke du REM, et entre ces éléments?

- Aucun panneau solaire ne sera ajouté sur les stations du REM.

Le service ferroviaire le long de l'autoroute 20 restera-t-il en place après l'achèvement du REM?

- La ligne Vaudreuil-Hudson est actuellement opérée par exo (Réseau de transport métropolitain) et restera en fonction même avec l'arrivée du REM. Les usagers de la ligne Vaudreuil-Hudson pourront donc continuer à prendre le train pour se rendre au centre-ville. Le REM deviendra une offre additionnelle et complémentaire.

Plus que la poussière, l'impact des passages de niveau c'est surtout sur la circulation Boul Gouin et rue Commerciale. Comment sera-t-il organisé le trafic?

- Lors des travaux, il est possible que des entraves ponctuelles soient nécessaires. Lorsque cela arrive, soyez assuré qu'une coordination est effectuée avec les autorités compétentes pour limiter l'impact sur la circulation.

- Dans le secteur, deux entraves sont à surveiller dans les prochains mois : l'entrave du boulevard Gouin pour l'installation des voussoirs de la structure aérienne, et l'entrave de la 11e avenue pour la réfection de la rue et le raccordement aux utilités publiques.
- Une communication sera transmise en amont des travaux pour vous informer des détails.

Pourquoi ne pas avoir fait l'ensemble des infrastructures en aériens, sauf évidemment à la Gare Centrale?

- Pour des raisons économiques et d'intégration au paysage, notre objectif est de maintenir les voies ferroviaires à leur hauteur initiale lorsque possible. C'est pourquoi entre la rue Alexander et le boulevard des Sources, nous ramenons le REM au sol sur des pentes douces entre les deux nouveaux viaducs. Toutefois, la succession rapide des passages à niveau entre la 11e avenue et des Sources (11e avenue, station Pierrefonds-Roxboro, Gouin, Des Sources) a amené les concepteurs à devoir prévoir le réseau en structure aérienne dans cette portion.

On n'a pas vu la vidéo. Pourriez-vous la montrer à nouveau?

- La vidéo est disponible ici : <https://www.youtube.com/watch?v=qxfSjZw3Tnc>

Comment la neige et la glace seront-elles enlevées de la plateforme de voie une fois le REM en service, compte tenu des écrans sonores de deux mètres de hauteur où s'accumulera la neige?

- Un chasse-neige installé à l'avant des voitures du REM sera dédié à dégager la neige qui s'accumulerait sur les rails pendant la journée entre les passages du métro léger. Les passages fréquents des voitures, toutes les 2,5 minutes aux heures de pointe sur le tronçon central, permettront d'éviter des accumulations de neige trop importantes sur les voies durant les heures normales d'opération (de 5h à 1h du matin).
- Des véhicules d'entretien spécialisés dégageront la neige accumulée avant le passage des voitures. Notez que pour toutes les portions surélevées du tracé au-dessus des routes et des zones de circulation, la neige ne sera pas déposée latéralement, mais plutôt poussée sur la structure jusqu'à ce qu'une zone pour l'écarter soit atteinte par le conducteur du chasse-neige, sans poser de risque ni de gêne pour la circulation qui aura lieu en dessous.
- Les premières voitures du REM ont commencé une série de tests dynamiques en conditions réelles sur un segment représentatif de 3,5 km entre la station Brossard et le boulevard Milan. Avant la mise en service du premier segment du REM en 2022, le réseau sera testé pendant les quatre saisons, dans des conditions climatiques réelles et variées.

On n'a jamais eu de l'info qu'il y aurait une rencontre le 22 mars!

- La rencontre du 22 mars était réservée aux résidents le long de l'emprise ferroviaire. Votre code postal nous indique que vous habitez sur la 8e rue. Or, vous êtes à l'extérieur du périmètre des maisons ciblées par les mesures. N'hésitez pas à communiquer avec nous si votre maison se situe le long de l'emprise ferroviaire, à l'est de la station Pierrefonds-Roxboro et que vous n'avez pas été rencontré.

Allez-vous attendre la fin de l'année scolaire (dernière journée le 22 juin) pour fermer temporairement le boul. Gouin pour poursuivre la construction au-dessus de Gouin ? Je suis très

inquiète de l'augmentation de la circulation dans Roxboro alors que les enfants marchent vers l'école. C'est déjà très difficile actuellement avec la fermeture de la 11e avenue.

- Pour le moment, la date prévue pour l'installation des vousoirs au-dessus du boul. Gouin n'est pas encore fixée.
- Toutefois, il est probable que celle-ci ait lieu vers le milieu ou la fin du mois de juin, pour une courte durée.
- Une coordination avec les autorités compétentes sera effectuée afin de limiter l'impact autant que possible sur la circulation.
- Une communication sera transmise en amont pour vous en aviser.

Quel est le niveau de bruit (dB) émis par l'alarme de la poutre Anne?

- L'alarme utilisée par la poutre de lancement doit pouvoir être audible par les travailleurs afin de garantir leur santé et leur sécurité lors des travaux.
- Toutefois, le niveau sonore de celle-ci a été réglé pour atténuer son impact auprès des résidences situées le long de l'emprise ferroviaire.
- Ainsi, au niveau des résidences, le niveau sonore émis par l'alarme est conforme à la limite de bruit que nous devons respecter la nuit.

Quelles sont les limites permises de bruit?

- Les limites sont fixées par le ministère des Transports du Québec.
 - o Jour (7h à 19h) : 75 dBA ou bruit ambiant avant travaux + 5 décibels
 - o Soir (19h à 23h) : Bruit ambiant avant travaux + 5 décibels
 - o Nuit (23h à 7h) : Bruit ambiant avant travaux + 5 décibels, sauf si le bruit ambiant est supérieur à 70 dBA : bruit ambiant avant travaux + 3 décibels
- Il est possible de consulter, sur notre site internet, une page expliquant le bruit durant la période de construction. Voici le lien : <https://rem.info/fr/bruit-vibration-construction>.

Est-ce qu'il y aura une navette qui va être disponible de Sunnybrooke à Du Ruisseau en attendant que la station Sunnybrooke va être en marche en 2024

- La gestion des mesures temporaires est de la responsabilité de mobilité Montréal

Quelle sera l'augmentation du nombre de places assises (et non debout) par heure si l'on compare l'ancien train, plus long, au nouveau train léger sur rail, plus court?

- Le nombre de sièges diminue globalement avec le REM, mais de peu. Le REM va continuer à offrir un grand nombre avec près de 7 000 sièges disponibles pendant la période de pointe du matin en comparaison à 8 100 sièges pour le train de banlieue de la ligne Deux-Montagnes. Le nouveau service équivaut donc à une réduction d'environ 15 % du nombre de places avec le REM, cependant compensé par une très grande fréquence et plus de connexions avec le métro de Montréal.
- Pour comparaison, les nouvelles voitures Azur mises en fonction sur le réseau de la STM contiennent 30 % moins de places assises et elles sont considérées comme étant plus confortables que leurs prédécesseurs, les MR-73 (Azur : 28 places vs MR-73 : 40 places). Cela s'explique parce que des voitures modernes sont conçues pour accueillir des personnes voyageant debout de façon confortable, ce qui n'est pas le cas d'un train de banlieue.

Étant donné la transition énergétique, ne devriez-vous pas prévoir beaucoup plus de places pour les véhicules électriques et les vélos? Est-ce que les sièges seront en tissu? Les sièges en plastique des nouveaux bus et wagons du métro sont très glissants.

- Le nombre de sièges diminue globalement avec le REM, mais de peu. Le REM va continuer à offrir un grand nombre avec près de 7 000 sièges disponibles pendant la période de pointe du matin en comparaison à 8 100 sièges pour le train de banlieue de la ligne Deux-Montagnes. Le nouveau service équivaut donc à une réduction d'environ 15 % du nombre de places avec le REM, cependant compensé par une très grande fréquence et plus de connexions avec le métro de Montréal.
- Le nombre de supports à vélo à chacune des stations a été déterminé à la suite d'une étude réalisée par Vélo Québec et pourra être ajusté au besoin. Le nombre de places pour véhicules électriques pourra être ajusté en fonction de la demande. Les sièges sont en plastiques pour des raisons d'entretien et de durabilité.

Allez-vous augmenter le nombre de places de stationnement pour les résidents?

- Le nombre de places de stationnement aux stations Pierrefonds-Roxboro ainsi que Sunnybrooke est similaire à celui des stations de l'ancienne ligne de train de banlieue de Deux-Montagnes, soit respectivement 860 et 505. En ce qui concerne le stationnement sur rue, nous vous invitons à communiquer avec l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro ou la ville de Dollard-des-Ormeaux puisque le stationnement sur rue est de compétence municipale.

Pourquoi n'avez-vous augmenté la hauteur libre sous les viaducs ferroviaires / qui était déjà existants sur la ligne Deux-Montagnes. Exemple le viaduc du Boulevard Laurentien (Route 117) à une hauteur libre 3.95m ce qui empêche par exemple l'utilisation possible futur d'autobus à deux étages en prime d'augmenter le risque de collision de la structure par un véhicule lourd ?

- La conception des structures aériennes et des nouveaux viaducs respecte les exigences du ministère des Transports du Québec quant au dégagement sous le tablier afin d'assurer le passage des véhicules. La hauteur des colonnes varie en fonction de leur emplacement sur le tracé, mais elles respectent un dégagement minimal de 5,3 mètres. Pour ce qui est des viaducs existants, toujours en bon état, leur mise à niveau ne faisait pas partie du projet.

Est-ce que l'aménagement urbain autour de Sunnybrooke va être refait ? Ex. Trottoir plus large; vision « piétons » pour donner le goût et la sécurité. Il y a le collège Beaubois pas loin : un accès facile et sécuritaire entre la station et le collège va-t-il être fait ?

- Le réaménagement du boul. Sunnybrooke a été majoritairement réalisé en 2021 avec l'abaissement du niveau de la rue et la réfection des trottoirs. La finition des travaux pour le trottoir côté est et le mail central se fera cet été. Il est possible de consulter le plan d'implantation de la station Sunnybrooke ici : https://rem.info/sites/default/files/Plans%20d'implantation%202020/PI_Station_Sunnybrooke_FR.pdf